

**POR-15 SILVER**Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

**1 Identification****1.1 Identificateur de produit**

Marque commerciale **POR-15 SILVER**  
Code(s) de produit(s) 45301, 45304, 45305, 45308, 45355

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes Peinture

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

P.O.R. Products  
38 Portman Road  
New Rochelle NY 10801  
Etats-Unis

Téléphone: +1 914-636-0700  
e-mail: support@porproducts.com  
Site web: www.porproducts.com

e-mail (personne compétente) support@porproducts.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Service d'information d'urgence 1-800-255-3924  
ChemTel Inc.

**2 Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.6	liquide inflammable	3	Flam. Liq. 3	H226

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage

- Mention d'avertissement attention

- Pictogrammes

GHS02



- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### - Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

## 3 Composition/ information sur les ingrédients

### 3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

### 3.2 Mélanges

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH
POR-15 SILVER		$\geq 80$	Flam. Liq. 3 / H226

### Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

## 4 Premiers soins

### 4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

### Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.

Produits de combustion dangereux

Oxydes azotés (NO<sub>x</sub>), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

## 7 Manutention et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- Indications/informations spécifiques

Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

- Risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### - Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

### - Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses).

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m <sup>3</sup> ]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m <sup>3</sup> ]	VP [ppm]	VP [mg/m <sup>3</sup> ]	Mention	Source
CA	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane (methylbis(phenylisocyanate)) (4,4'-MDI)	101-68-8	OEL (AB)	0.005	0.05						OHS Code
CA	methylbis(phenylisocyanate) (4,4'-MDI)	101-68-8	OEL (BC)	0.005				0.01			"BC Regulation"
CA	methylbis(phenylisocyanate) (4,4'-MDI)	101-68-8	OEL (ON)	0.005				0.02			Règlement 833
CA	methylbis(phenylisocyanate) (4,4'-MDI)	101-68-8	OEL (ON-MoL)	0.005				0.02			MoL
CA	methylenebis(p-phenyl isocyanate) (4,4'-MDI)	101-68-8	PEV/VEA	0.005	0.051						Regulation OHS
CA	aluminium	7429-90-5	PEV/VEA		5						Regulation OHS
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (AB)		10					dust	OHS Code
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (AB)		5					pyro_p	OHS Code
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (BC)		1					r	"BC Regulation"
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (ON-MoL)		1					r	MoL

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)											
Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m <sup>3</sup> ]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m <sup>3</sup> ]	VP [ppm]	VP [mg/m <sup>3</sup> ]	Mention	Source
CA	acétaldéhyde	75-07-0	OEL (AB)					25	45		OHS Code
CA	acétaldéhyde	75-07-0	OEL (BC)					25			"BC Regulation"
CA	acétaldéhyde	75-07-0	OEL (ON-MoL)					25			MoL
CA	acétaldéhyde	75-07-0	PEV/VEA					25	45		Regulation OHS
CA	1,2-époxypropane (oxyde de propylène)	75-56-9	OEL (AB)	2	4.7						OHS Code
CA	oxyde de propylène	75-56-9	OEL (BC)	2							"BC Regulation"
CA	oxyde de propylène	75-56-9	OEL (ON-MoL)	2							MoL
CA	oxyde de propylène	75-56-9	PEV/VEA	2							Regulation OHS
CA	Polyméthylène polyphényl isocyanate (PAPI)	9016-87-9	OEL (AB)	0.005	0.07						OHS Code
CA	1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	OEL (BC)	25							"BC Regulation"
CA	cumène	98-82-8	OEL (AB)	50	246						OHS Code
CA	cumène	98-82-8	OEL (BC)	25		75					"BC Regulation"
CA	cumène	98-82-8	OEL (ON-MoL)	50							MoL
CA	cumène	98-82-8	PEV/VEA	50	246						Regulation OHS

### Mention

dust            comme poussière  
pyro\_p        comme poudre pyrophorique  
r                fraction alvéolaire

VLCT          valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME            valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP              valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pom-mades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	non déterminé
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥-20 °C à 101.3 kPa
Inflammabilité	liquide inflammable selon les critères du SGH
Limites inférieure et supérieure d'explosion	0.9 % vol - 7.6 % vol
Point d'éclair	43.3 °C
Température d'auto-inflammabilité	≥280 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non déterminé
Solubilité(s)	non déterminé

### Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	$\leq 240$ kPa à 37.8 °C
--------------------	--------------------------

### Densité et/ou densité relative

Densité	non déterminé
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

## 9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	il n'y a aucune information additionnelle
--	---

### Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en matières solides	29 %
----------------------------	------

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

En cas de chauffage:

Risque d'allumage

### 10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Indications comment éviter des incendies et des explosions

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### 10.5 Matières incompatibles

Combustibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

## 11 Données toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

#### Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

#### Classification selon SGH

##### Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

##### Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

##### Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

##### Mutagenicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

##### Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

##### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

##### Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### 12 Données écologiques

#### 12.1 Toxicité

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

#### 12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

### 13 Données sur l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Récupération ou régénération des solvants.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

#### Remarques

Veillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

### 14 Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

RTMD de l'ONU	UN 1263
Code IMDG	UN 1263
OACI-IT	UN 1263

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

RTMD de l'ONU	PEINTURES
Code IMDG	PAINT
OACI-IT	Paint

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

RTMD de l'ONU	3
Code IMDG	3
OACI-IT	3

### 14.4 Groupe d'emballage

RTMD de l'ONU	III
Code IMDG	III
OACI-IT	III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a aucune information additionnelle.

### 14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

### Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

#### Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

Numéro ONU	1263
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Étiquette(s) de danger	3



Dispositions spéciales (DS)	163, 223, 367 (UN RTDG)
Quantités exceptées (EQ)	E1 (UN RTDG)
Quantités limitées (LQ)	5 L (UN RTDG)

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin -  
Étiquette(s) de danger 3



Dispositions spéciales (DS) 163, 223, 367, 955  
Quantités exceptées (EQ) E1  
Quantités limitées (LQ) 5 L  
EmS F-E, S-E  
Catégorie de rangement (stowage category) A

### Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Étiquette(s) de danger 3



Dispositions spéciales (DS) A3, A72, A192  
Quantités exceptées (EQ) E1  
Quantités limitées (LQ) 10 L

## 15 Informations sur la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales (États-Unis)

##### Toxic Substance Control Act (TSCA)

tous les composants sont énumérés (ACTIVE) ou exemptés de la liste

##### Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III )

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities				
Nom de la substance	No CAS	Notes	Reportable quantity (pounds)	Threshold planning quantity (pounds)
POR-15 SILVER	75-56-9	f	100	10000

#### Légende

f Chemical on the original list that does not meet toxicity criteria but because of its acute lethality, high production volume and known risk is considered chemical of concern ("Other chemicals"). (November 17, 1986, and February 15, 1990.)



# Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### - Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

Toxics Release Inventory			
Nom de la substance	No CAS	Remarques	Effective date
POR-15 SILVER	101-68-8		1986-12-31
POR-15 SILVER	7429-90-5	fume or dust	1986-12-31
POR-15 SILVER	75-07-0		1986-12-31
POR-15 SILVER	75-56-9		1986-12-31
POR-15 SILVER	9016-87-9		1994-12-31
POR-15 SILVER	95-63-6		1986-12-31
POR-15 SILVER	98-82-8		1986-12-31

### Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

#### - List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Statutory code	Final RQ pounds (Kg)
POR-15 SILVER	101-68-8		3	5000 (2270)
POR-15 SILVER	75-07-0		1 3 4	1000 (454)
POR-15 SILVER	75-56-9		1 3	100 (45,4)
POR-15 SILVER	98-82-8		3 4	5000 (2270)

#### Légende

- 1 "1" indicates that the statutory source is section 311(b)(2) of the Clean Water Act
- 3 "3" indicates that the source is section 112 of the Clean Air Act
- 4 "4" indicates that the source is section 3001 of the Resource Conservation and Recovery Act (RCRA)

### Clean Air Act

Nom de la substance	No CAS	Type d'enregistrement	Basis for listing	Threshold quantity (lbs)
POR-15 SILVER	75-07-0	Flammable substance	g	10000
POR-15 SILVER	75-56-9	Toxic substance	b	10000

#### Légende

- b On EHS list, vapor pressure 10 mmHg or greater.
- g Volatile flammable liquid



# Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

### Right to Know Hazardous Substance List

- Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Functionality	Authoritative Lists
POR-15 SILVER	101-68-8		CA TACs EC Annex VI Resp. Sens. - Cat. 1 Hazard Traits identified by DTSC IRIS Neurotoxicants OEHHA RELs
POR-15 SILVER	26447-40-5		EC Annex VI Resp. Sens. - Cat. 1 Hazard Traits identified by DTSC
POR-15 SILVER	64742-48-9		Canada PBITs EC Annex VI CMRs - Cat. 1B
POR-15 SILVER	64742-95-6		EC Annex VI CMRs - Cat. 1B
POR-15 SILVER	7429-90-5		ATSDR Neurotoxicants CA MCLs CWA 303(d)
POR-15 SILVER	75-07-0		CA TACs EC Annex VI CMRs - Cat. 1B IARC Carcinogens - 2B IRIS Carcinogens - B2 IRIS Neurotoxicants NTP 13th RoC - reasonable OEHHA RELs Prop 65
POR-15 SILVER	75-56-9		CA TACs CDC 4th National Exposure Report EC Annex VI CMRs - Cat. 1B IARC Carcinogens - 2B IRIS Carcinogens - B2 NTP 13th RoC - reasonable OEHHA RELs Prop 65
POR-15 SILVER	9016-87-9		OEHHA RELs
POR-15 SILVER	95-63-6		CA NLS IRIS Neurotoxicants
POR-15 SILVER	98-82-8		CA NLS CA TACs CDC 4th National Exposure Report IARC Carcinogens - 2B NTP 13th RoC - reasonable OEHHA RELs Prop 65

- Toxic or Hazardous Substance List (MA-TURA)

Nom de la substance	No CAS	DEP CODE	PBT / HHS / LHS	PBT / HHS Threshold	De Minimis Concentration Threshold
POR-15 SILVER	7429-90-5				1.0 %
POR-15 SILVER	75-07-0				0.1 %
POR-15 SILVER	75-56-9				1.0 %



# Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

Nom de la substance	No CAS	DEP CODE	PBT / HHS / LHS	PBT / HHS Threshold	De Minimis Concentration Threshold
POR-15 SILVER	95-63-6				1.0 %
POR-15 SILVER	98-82-8				0.1 %
POR-15 SILVER		1050			1.0 %

### - Hazardous Substances List (MN-ERTK)

Nom de la substance	No CAS	Références	Remarques
POR-15 SILVER	101-68-8	A, N, O	
POR-15 SILVER	25551-13-7	A	
POR-15 SILVER	64742-48-9	A, O	
POR-15 SILVER	7429-90-5	A	
POR-15 SILVER	7429-90-5	A	fume
POR-15 SILVER	7429-90-5	A	dust
POR-15 SILVER	75-07-0	A, O, *	
POR-15 SILVER	75-56-9	A, O, R, T, *	
POR-15 SILVER	98-82-8	A, O	skin
POR-15 SILVER		N	

#### Légende

- \* Substances which are regulated by OSHA as carcinogens; have been categorized by the ACGIH as either "human carcinogens" or "suspect of carcinogenic potential for man"; have been evaluated by the International Agency for Research on Cancer (IARC) and found to be carcinogens or potential carcinogens; or have been listed as a carcinogen or potential carcinogen in the Annual Report on Carcinogens published by the National Toxicology Program (NTP).
- A American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), "Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices for 1992-93", available from ACGIH
- dust If the substance poses an airborne particulate exposure hazard, the substance is followed by the word "dust."
- fume Small solid particles formed by the condensation of vapors of solid materials.
- N National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), "Recommendations for Occupational Safety and Health Standards," August 1988, available from NIOSH, Publications Dissemination Office, Division of Standards Development and Technology Transfer
- O Occupational Safety and Health Administration (OSHA), Safety and Health Standards, Code of Federal Regulations, title 29, part 1910, subpart Z, "Toxic and Hazardous Substances, 1990." General information: Minnesota Department of Labor and Industry, Occupational Safety and Health Division
- R International Agency for Research on Cancer (IARC) Monographs on the Evaluation of the Carcinogenic Risks to Humans; Overall Evaluations of Carcinogenicity: An Updating of IARC Monographs Volumes 1 to 42, Supplement 7 (1987). Available from: WHO Publications Centre USA
- skin If a potential for absorption from skin contact merits special consideration, the word "skin" follows the substance name.
- T National Toxicology Program (NTP) "Fifth Annual Report on Carcinogens," 1989 (NTP 89-239). Order information: (919) 541-3991

### - Hazardous Substance List (NJ-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
POR-15 SILVER	101-68-8		R1
POR-15 SILVER	7429-90-5		F3 R1

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
POR-15 SILVER	75-07-0		CA MU TE F4 R2
POR-15 SILVER	75-56-9		CA MU F4 R2
POR-15 SILVER	9016-87-9		
POR-15 SILVER	95-63-6		F2
POR-15 SILVER	98-82-8		F3 R1
POR-15 SILVER			

### Légende

CA	Cancérogène
F2	Flammable - Second Degree
F3	Flammable - Third Degree
F4	Flammable - Fourth Degree
MU	Mutagène
R1	Reactive - First Degree
R2	Reactive - Second Degree
TE	Tératogène

### - Hazardous Substance List (Chapter 323) (PA-RTK)

Nom selon l'inventaire	No CAS	Classification
BENZENE, 1,1'-METHYLENEBIS[4-ISOCYANATO-	101-68-8	E
ALUMINUM	7429-90-5	E
ACETALDEHYDE	75-07-0	E
OXIRANE, METHYL-	75-56-9	E, S
PSEUDOCUMENE	95-63-6	E
BENZENE, (1-METHYLETHYL)-	98-82-8	E

### Légende

E	Environmental hazard
S	Special hazardous substance

### - Hazardous Substance List (RI-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Références
POR-15 SILVER	101-68-8	T
POR-15 SILVER	101-68-8	T
POR-15 SILVER	101-68-8	T
POR-15 SILVER	25551-13-7	T

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

Nom de la substance	No CAS	Références
POR-15 SILVER	7429-90-5	T, F
POR-15 SILVER	75-07-0	T, F
POR-15 SILVER	75-56-9	T, F
POR-15 SILVER	98-82-8	T, F

### Légende

F Flammability (NFPA®)  
T Toxicité (ACGIH®)

### California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

Proposition 65 List of chemicals			
Nom selon l'inventaire	No CAS	Remarques	Type of the toxicity
acétaldéhyde	75-07-0		cancer
oxyde de propylène	75-56-9		cancer
cumène	98-82-8		cancer

### Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

#### NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	*	chronic (long-term) health effects may result from repeated overexposure
Health	0	no significant risk to health
Flammability	2	material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

#### NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	2	material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur
Health	0	material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material

## POR-15 SILVER

Numéro de la version: 2.0  
Remplace la version de: 2023-02-13 (1)

Révision: 2024-02-15

Catégorie	Degré de danger	Description
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

### Réglementations nationales (Canada)

#### Liste intérieure des substances (LIS)/Liste extérieure des substances (LES)

Tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste.

#### Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

### Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
US	TSCA	aucun des composants n'est énuméré

#### Légende

TSCA Toxic Substance Control Act

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

## 16 Autres informations

### Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement sur les produits dangereux (RPD)

SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

### Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

### Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.